Établissement d'Accueil de jeunes enfants

Projet d'établissement de la micro-crèche Bulle d'éveil



SAS Ludi'Bulles 138 Avenue de la Boétie 33320 LE TAILLAN-MEDOC

SOMMAIRE

I) Le projet d'accueil

- 1. Les prestations d'accueil proposées
- L'accueil régulier
- L'accueil occasionnel ou d'urgence
- 2. <u>Dispositions particulières pour l'accueil des enfants atteints d'un handicap ou d'une maladie</u> chronique
- <u>3.</u> Présentation des compétences professionnelles mobilisées
- Gérant de la micro-crèche
- Référent technique- Éducateur de jeunes enfants
- Auxiliaires Petite enfance 4 CAP petite enfance
- Les apprentis et les stagiaires
- 4. Le travail en équipe
- Les réunions d'équipe et les moyens de transmissions
- Les projets de la micro- crèche
- Les formations
- L'analyse des pratiques professionnelles

II) Le projet éducatif

- 5. L'accueil
- Les premières fois : l'admission, la première visite, l'inscription
- L'adaptation
- Les transmissions, les séparations et les retrouvailles
- L'accueil tout au long de la journée : journée type
- 6. L'éveil
- L'aménagement des espaces
- Le projet autour de la ferme pédagogique et la nature
- Les jeux dits « libres »
- Les jeux et ateliers proposés par les professionnels
- <u>7.</u> <u>Les soins</u>
- Les temps de change
- L'acquisition de la propreté
- Les petits « bobos »
- L'hygiène
- La prévention

8. Les repas

- Le respect du rythme de chaque enfant
- Une ambiance pour bien manger
- Vers une certaine autonomie
- Santé et équilibre alimentaire
- L'allaitement maternel

9. <u>Le sommeil</u>

- Une ambiance pour bien se reposer
- Le respect du rythme de chaque enfant

10. Au quotidien

- Les doudous et les sucettes
- Les câlins
- Petites astuces pour faciliter la vie à la crèche

III) Le projet social et de développement durable

11. La place des familles et leur participation à la vie de l'établissement

- Au quotidien
- Panneau d'affichage
- Collectes d'objets
- Activités ou sorties occasionnelles
- Réunions à thèmes

12. L'accueil des familles en difficultés

• Les articles L214-2 et L214-7 du code de l'action sociale

13. Modalités de relations avec les organismes extérieurs

- Organismes financiers
- Organismes ou partenaire de prévention et de promotion de la santé
- Organismes pédagogiques
- Autres organismes

14. Démarche en faveur du développement durable

- Tri et recyclage
- Lutter contre le gaspillage
- Entretien et nettoyage
- Alimentation
- Mobilier
- Pédagogie

CONCLUSION

I) Le projet d'accueil

A mi-chemin entre l'accueil individuel et l'accueil collectif, la micro-crèche est un mode d'accueil privilégié qui offre à l'enfant un lieu de vie et de socialisation où il peut faire des expériences enrichissantes. Elle est également un lieu de rencontres et d'échanges entre parents et professionnels.

Son cadre de vie se doit d'être accueillant, sécurisant, pensé et adapté pour les jeunes enfants. Les professionnels de la micro-crèche en sont garants.

Une déontologie tournée vers l'intérêt de l'enfant

La micro-crèche Bulle d'Éveil répond aux demandes de parents souhaitant pour leur enfant un lieu d'accueil où il pourra s'épanouir en compagnie d'autres enfants, dans le respect de sa singularité.

Elle ne doit pas être uniquement un mode de garde mais aussi un lieu de vie complémentaire au milieu familial. Elle doit compléter l'action de la famille sur les plans physique, psychologique, affectif et social. Elle doit permettre l'épanouissement personnel de l'enfant dans le groupe.

Au travers de cet objectif, le personnel de la micro-crèche met en avant des valeurs humaines et sociales et c'est en collaboration étroite avec les familles qu'il veille à :

- Offrir aux familles un soutien à la parentalité, l'équipe travaillant dans le sens d'un accompagnement attentif et respectueux des parents.
- Assurer un accueil de qualité, le plus individualisé possible compte tenu des contraintes de la collectivité.
- Permettre à chaque enfant de s'initier à la vie de groupe et d'anticiper sa scolarisation.
- Développer et stimuler la créativité et les sens des enfants par des activités d'éveil et des ateliers.
- Accompagner l'enfant vers son autonomie en tenant compte de sa personnalité, de son développement psychomoteur, psychoaffectif et intellectuel.

1. Les prestations d'accueil proposées

La micro-crèche a une capacité d'accueil de 12 places.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, toute l'année en dehors des 3 semaines de fermeture (1 semaine à Noël et 2 semaines début août).

2 types d'accueil sont proposés pour les enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans :

- <u>L'accueil régulier</u>: il concerne les familles qui réservent leurs places pour des périodes fixées à l'avance sur l'année (calendrier scolaire). Ces familles signent un contrat de réservation avec la micro-crèche qui prévoit les périodes de présence à temps plein (5 jours par semaine) ou temps partiel. Cet accueil répond plus particulièrement aux besoins des parents qui travaillent.
- <u>L'accueil occasionnel ou d'urgence</u>: il concerne les familles dont l'enfant fréquente la micro-crèche de manière irrégulière. Il n'y a pas de contrat de réservation et la place de l'enfant n'est pas acquise. L'enfant est accueilli dans la limite des places disponibles. Cet accueil répond en priorité aux besoins des parents en recherche d'emploi, aux demandes de socialisation des enfants gardés par la famille et aux dépannages d'urgence.

2. Les dispositions particulières pour l'accueil des enfants atteints d'un handicap ou d'une maladie chronique

La micro-crèche s'est engagée à favoriser l'accueil des enfants porteurs d'un handicap (en raison d'un trouble de la santé invalidant) ou malades (pathologies chroniques).

En amont, les modalités et les limites de cet accueil sont étudiées en équipe. Ce travail de réflexion est accompagné par le Dr RAZAFINDRALAMBO (médecin de la structure). L'accueil proposé est alors adapté aux besoins spécifiques de l'enfant et de sa famille.

Si l'équipe est en mesure de proposer un accompagnement adapté, l'enfant est accueilli progressivement et dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Ce document écrit est le résultat d'une réflexion commune des différents intervenants impliqués dans la vie de l'enfant (famille, équipe éducative, médecin de l'établissement, médecin de l'enfant, équipe thérapeutique). Il s'articule autour du projet parental en précisant la nature et la complémentarité des interventions et de l'accueil (confère décret n°2000-762 du 1er Août 2000).

Les intervenants (ergothérapeutes - orthophoniste...) pourront procéder à leur prise en charge au sein de la crèche.

Les soins médicaux ne seront pas prodigués par le personnel de la crèche.

Des bilans réguliers sont faits avec les différents intervenants. En fonction de l'évolution de l'enfant, les possibilités d'accueil peuvent être à nouveau évaluées.

3. La présentation des compétences professionnelles mobilisées

La micro-crèche est composée d'une équipe pédagogique.

Le but de chaque membre est d'appliquer le projet pédagogique, et d'assurer aux enfants un accueil personnalisé et sécurisant, dans un esprit familial.

L'équipe est composée de :

• Gérant de la micro-crèche

La micro crèche est placée sous la responsabilité financière et juridique de la SAS Ludi'Bulles dirigée par Izabell BROHAN (Présidente). Elle assure son équilibre financier et a un regard vigilant sur la qualité d'accueil et la vie au sein de la structure. Elle assure la gestion administrative, comptable, matérielle et financière de la micro-crèche ainsi que les ressources humaines.

• Référente technique - Éducatrice de jeunes enfants

Elle participe au bon fonctionnement de la structure en lien avec la gérante qui lui donne les moyens d'accomplir les différentes missions qui incombent à sa fonction. Elle est chargée d'(e) :

- organiser la vie de l'établissement dans le cadre du règlement de fonctionnement; Elle est responsable du projet d'établissement qu'elle anime avec le concours de l'équipe,
- gérer les dossiers des enfants, les présences et le taux d'occupation de la structure,
- gérer et animer l'équipe : suivi, animation des réunions, formation...
- prendre en charge l'accueil des familles, les adaptations, le suivi des dossiers des familles...
- assurer les relations avec les organismes extérieurs dans le cadre des activités quotidiennes être en relation avec les partenaires : CAF, PMI..
 Elle est également auprès des enfants.

• Auxiliaires Petite enfance – 4 CAP petite enfance

Elles sont une équipe de quatre professionnelles de la petite enfance titulaire du CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance et/ou du BEP Carrière sanitaire et social.

Elles assurent l'accueil, les soins d'hygiène, l'alimentation et la sécurité de l'enfant, veille à son éducation et à ce que son développement psychique, affectif et physique soit harmonieux. Elles proposent aux enfants différentes activités d'éveil et de jeux. Elles assurent l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.

L'équipe de la micro-crèche est pluridisciplinaire. Elle accompagne l'enfant et sa famille dans une perspective pédagogique et éducative adaptée.

Ces professionnelles se sont associées à un médecin référent afin d'être mieux accompagnées pour toutes les questions d'ordre médical.

• Les apprentis et les stagiaires

La micro-crèche est ouverte à l'accueil des apprentis et des stagiaires.

Accueillir un élève signifie le recevoir et être disponible physiquement et psychiquement pour lui. Il s'agit de le prendre en compte dans son individualité avec bienveillance et sans jugement.

L'accueil fait l'objet d'un travail d'équipe.

4. Le travail en équipe

• Les réunions d'équipe et les moyens de transmissions

Afin d'assurer une dynamique entre les différents membres de l'équipe, une bonne coordination s'impose. Des réunions d'équipes sont organisées une fois par mois en dehors des heures d'ouvertures de la microcrèche.

L'objectif de ces réunions est de permettre à l'ensemble des professionnels d'échanger régulièrement sur leurs pratiques professionnelles et de réfléchir au projet de la micro-crèche. Ainsi, chacun peut parler de ses bons moments à la micro-crèche comme de ses difficultés, mais aussi apporter ses questions, ses observations et ses propositions.

Ces réunions sont aussi des moments de concertation et toute décision se prend en équipe, lorsque chacun a pu s'exprimer librement sur le sujet.

Des cahiers de transmissions sont mis en place comme moyens de mise en œuvre du projet. Ils assurent une bonne transmission de l'information dans l'équipe.

• Les projets de la micro-crèche

L'équipe de la micro-crèche s'implique dans divers projets en faveur des jeunes enfants accueillis :

- Décorations et ateliers : un travail se fait en abordant des thèmes variés au cours de l'année, en lien avec l'actualité et les envies des enfants et de l'équipe.
- Prêts de livres par la bibliothèque.
- École des loisirs : possibilité pour les familles d'avoir un abonnement et de recevoir des livres

• Les formations

Les professionnels de la micro-crèche peuvent bénéficier de formations à titre individuel sur le thème de leur choix, cela en se renseignant auprès des différents organismes de formations.

La Validation des Acquis de l'Expérience est aussi encouragée. Les professionnels qui s'engagent dans cette démarche sont alors soutenus dans les différentes étapes.

• L'analyse des pratiques professionnelles

Prendre en charge quotidiennement des jeunes enfants, travailler avec des collègues d'horizons divers, échanger avec les parents ... la tâche des professionnelles petite enfance est complexe. C'est pourquoi, l'équipe reçoit une Psychologue à raison de 2h par quadrimestre en dehors de la présence des enfants pour pouvoir penser les difficultés rencontrées et garantir une qualité d'accueil.

II) Le projet éducatif

5. L'accueil

• Les premières fois : l'admission, la première visite, l'inscription

Les parents à la recherche d'une place en crèche pour leur enfant doivent remplir un dossier de préinscription. Une fois que la possibilité d'une place au sein de la micro-crèche a été confirmée pour leur enfant, ils prennent contact avec la gestionnaire afin de constituer le dossier administratif d'admission. Par la suite, la référente technique les reçois afin de leur présenter et leur faire visiter la structure. La démarche d'inscription leur est expliquée, le fonctionnement et le règlement intérieur leur sont présentés.

Cet échange permet de faire connaissance avec l'enfant et sa famille, mais aussi de connaître leur histoire et leurs éventuelles appréhensions. Il permet aussi de définir au mieux leur besoin en matière de jours et horaires de présence afin que le contrat d'accueil corresponde à leur besoin réel.

• L'adaptation/ familiarisation

Quel que soit l'âge de l'enfant, une préparation à la séparation est un passage obligatoire pour tisser les premiers liens de confiance entre l'enfant et les professionnels, mais aussi entre les parents et les professionnels.

Cette adaptation permet à l'enfant, sous le regard rassurant de son papa et/ou sa maman, de découvrir la micro-crèche, le groupe d'enfants et les adultes qui sont encore inconnus. Petit à petit, il va se familiariser avec cet environnement et se l'approprier.

La personne effectuant le premier accueil de l'enfant et de ses parents recueillera les informations nécessaires à la qualité de la prise en charge et des soins individualisés. Ensuite, l'enfant pourra être accueilli par d'autres professionnels.

Le « planning » d'adaptation est établi par la référente technique qui évaluera la durée de cette période selon chaque enfant. Chaque étape peut prendre plusieurs jours ou semaines selon les réactions des enfants.

Il est donc demandé aux parents, dans un premier temps et selon leurs disponibilités, de venir très régulièrement.

Dans un deuxième temps, lorsque l'enfant et les parents sembleront rassurés et qu'ils montreront les premiers signes de confiance, une première séparation courte sera envisagée. Puis, des séparations de plus en plus longues seront instaurées, jusqu'à être présent une matinée, une petite journée et enfin une journée, seul à la micro-crèche.

• Les transmissions, les séparations et les retrouvailles

L'arrivée et le départ de l'enfant dans la structure sont des moments importants de transitions entre deux lieux (maison / crèche) et deux personnes (parents / professionnels). Ce sont des moments riches en émotions. Il est nécessaire que chacun se sente à sa place afin qu'un passage de relai se fasse sereinement. C'est aussi grâce à ces moments de rencontres et d'échanges qu'un lien de confiance se tissera entre les parents et les professionnels.

A leur arrivée, l'enfant et ses parents peuvent prendre le temps nécessaire à la séparation. Un climat favorable sera mis en place par les professionnels. Ces derniers invitent les parents à entrer dans la microcrèche avec l'enfant, à échanger des informations le concernant et enfin les encouragent à verbaliser clairement leur départ à l'enfant en précisant à quel moment ils reviendront le chercher. Le départ des parents pourra être ritualisé : un bisou, un câlin, un au revoir de la main, etc...

Les professionnels seront ensuite attentifs à l'enfant. Il pourra alors exprimer ce qu'il ressent, faire un câlin à son doudou, prendre sa sucette... Et dès qu'ils le sentiront prêt, les professionnels inciteront l'enfant à poser doudou et sucette pour aller s'intégrer à la vie de la micro-crèche, en commençant un jeu par exemple.

L'arrivée des parents est l'occasion d'un nouvel échange avec les professionnels, ces derniers pouvant décrire la journée de l'enfant, raconter des anecdotes, répondre aux divers questionnements des parents et enfin accompagner les retrouvailles. En effet, l'enfant pourra avoir besoin de temps pour terminer un jeu, dire au revoir aux autres enfants et aux professionnels et enfin se préparer à partir avec ses parents.

Au cours de ces temps d'accueil, l'enfant est sous la responsabilité du parent qui l'accompagne. L'équipe de professionnels reste malgré tout garante des règles établies au sein de la micro-crèche et peut être amenée à intervenir en cas de besoin.

• L'accueil tout au long de la journée : journée type

En étroite collaboration avec les parents, le personnel de la micro-crèche veille à respecter le rythme de chaque enfant, et cela à tout moment de la journée (sommeil, change, repas, éveil...). Voici néanmoins les moments clés d'une journée à la micro-crèche.

Les arrivées des enfants sont possibles entre 7h30 et 9h30 sauf dans le cas d'une dérogation.

Entre 7h30 et 9h30, les professionnels accompagnent les enfants tous ensemble dans un temps de jeux dits « libres » en intérieur ou extérieur. Ils veillent à créer un environnement de jeu sécurisant, motivant et facilitant les interactions entre enfants. Les enfants peuvent profiter du toboggan, de la piscine à balles et des jouets à disposition : jeux de construction, jeux de voiture, jeux de poupées, dinette, déguisements, livres, puzzles, etc...

Une sieste peut être proposée aux enfants les plus jeunes et à ceux qui en ressentent le besoin.

Vers 9h30, des activités ou jeux dits « dirigés » sont préparés par les professionnels. Il s'agit d'une proposition d'activité faite aux enfants qui sont alors libres de l'accepter ou non. Les enfants ne sont en aucun cas obligés de participer. Et les enfants qui sont à la sieste ne sont pas réveillés.

Vers 10h45, professionnels et enfants participent ensemble au rangement des jouets. Puis un temps collectif plus calme est organisé avant de passer à table.

Vers 11h15, le repas est servi aux enfants les plus grands, qui ont au préalable lavé leurs mains. Pour les bébés et les plus petits, les biberons et repas sont servis selon leurs besoins.

Entre 12h30 et 13h, un temps calme est organisé (comptines, lecture...). Chacun leur tour, les enfants sont préparés pour la sieste : changement de couche, déshabillage... Et les plus fatigués peuvent être couchés.

Vers 13h, les enfants les plus grands sont à la sieste. Pour les plus petits, la sieste est proposée selon leurs besoins.

Le réveil se fait de façon échelonnée, au rythme des enfants.

Vers 15h30/16h, un goûter est servi aux enfants. Pour ceux qui dorment encore, le goûter leur sera servi à leur réveil.

A partir de 16h30, un temps de jeux « libres » ou « dirigés » est proposé en attendant le retour des parents, les activités en extérieur sont privilégiées si le temps le permet.

Tout au long de la journée et dès que cela est nécessaire les couches des enfants sont changées. Pour les plus grands, l'accès aux toilettes (ou au pot) est possible à la demande.

Les parents doivent arrivés au plus tard à 18h20 afin qu'un temps de transmissions et d'échanges avec les professionnels puisse avoir lieu, la micro-crèche fermant à 18h30.

6. L'éveil

• L'aménagement des espaces

La micro-crèche dispose d'une surface d'environ 140m2 de plein pied avec un terrain de 1150 m2 dont un jardin pour enfant de 120 m2 et une petite ferme pédagogique de 345 m2.

Espaces intérieurs:

Le mobilier et le matériel respectent les normes de sécurité et sont adaptés à l'âge des enfants.

L'équipe de la micro-crèche organise l'espace de façon à favoriser l'accueil des familles, l'arrivée et le départ des enfants, les interactions entre enfants, les jeux individuels et collectifs, les moments de câlins... Ainsi, l'espace de vie des enfants se compose de 4 espaces principaux :

- Un espace de jeux moteurs avec l'escalier le toboggan et la piscine à balles.
- Un espace de jeux « libres » et jeux symboliques : les jouets sont à disposition des enfants. Cet espace comprend notamment une cuisine avec de la dinette, un garage avec des voitures, une maison de poupée...
- Un espace protégé pour les jeux calmes, au sein duquel les bébés sont prioritaires. Un tapis est installé par terre avec des coussins sous un igloo où les enfants peuvent y rêver, s'y reposer, regarder des livres, faire un câlin à leur doudou ou tout simplement s'isoler du bruit.
- Un espace pour les activités plus posées : deux tables permettent aux professionnels de proposer des jeux assis aux enfants. Par exemple des puzzles, des jeux de société, du dessin ou d'autres activités manuelles. C'est aussi dans cet espace qu'ont lieu les repas.

L'équipe de la micro-crèche peut être amenée à penser différemment l'aménagement de l'espace en fonction des enfants et de leurs besoins évoluant au cours de l'année. Ce travail de réflexion est mené de façon permanente.

En dehors de ces espaces, la micro-crèche dispose aussi de :

- Un hall d'accueil : chaque enfant a son propre porte-manteau et un petit casier pour ses chaussures.
- Un bureau : il est utilisé pour l'accueil des familles, le travail administratif et le rangement du matériel.
- Une salle du personnel avec des casiers individuels et une cuisine.

- Une salle de soins : elle est équipée d'un lavabo et d'un plan de change. Chaque enfant dispose de son propre casier où sont rangés les produits de soins, les couches et les vêtements de rechange. Un pot et un petit WC adapté aux jeunes enfants sont installés dans cette pièce.
- Deux dortoirs : un dortoir pour les plus petits avec des lits à barreaux et une autre pour les plus grands avec des lits couchettes. Ils sont isolés de la salle de jeux afin de respecter au mieux le sommeil des enfants.
- Une cuisine où sont préparés les repas.

Espaces extérieurs:

• Un premier espace extérieur clos, en gazon synthétique est proposé aux enfants afin qu'ils puissent sortir pieds nus ou à quatre pattes, cet espace est en partie couvert par un préau.

Des jeux ou tapis d'éveil sont installés pour les plus petits. Cet espace est aussi utilisé pour des repas ou des goûters.

Le jardin extérieur est mis à disposition des enfants dès que le temps le permet. Les enfants sont chaussés, habillés et sont accompagnés par un adulte à l'extérieur.

Des jeux moteurs leurs sont proposés comme une structure avec toboggan ou les vélos. L'aménagement leur permet de courir, sauter et se défouler.

Des jeux d'eau peuvent être organisés à l'extérieur ce qui offre à l'enfant un temps de plaisirs et une source d'échanges.

• Un second espace de 345 m2, entièrement dédié à la ferme pédagogique de la crèche. Elle accueille quelques animaux tels que des lapins, cochons d'Inde, poules, tortues et deux chèvres naines sans cornes. (Bulle & Virgule)

Nous disposons également d'arbres fruitiers, (pruniers et pommiers) d'un composteur et d'un potager.

• Un espace « public » avec parking sur l'avant du bâtiment accueille les familles et les visiteurs. Il comprend également un petit espace vert.

Le tout est clôturé et fermé par un portail motorisé.

• Le projet autour de la ferme pédagogique et la nature

Les professionnels de la micro-crèche Bulle d'Éveil souhaitent proposer aux enfants accueillis au sein de la crèche un projet et des activités autour de la nature et de la relation à l'animal.



L'animal participe au développement psychique de l'enfant car « les interactions avec l'animal familier contribuent à façonner leur monde émotionnel, affectif, relationnel et social ». La sécurité affective est indispensable entre l'enfant et l'animal. Quand cette dernière est installée, celle-ci facilite le développement affectif, relationnel, social et cognitif de l'enfant. L'enfant communique avec l'animal par les contacts, l'odeur et les rythmes. Favoriser le respect, la sécurité physique et affective, créer du lien, sont

des enjeux majeurs dans les établissements d'accueil du jeune enfant.

Nous souhaitons que ce projet puisse s'adresser à l'ensemble des enfants accueillis à Bulle d'Éveil, c'est pour cela que l'équipe salariée souhaite décliner ce projet sous différentes formes.

Activités proposées :

- Plantations dans le potager
- Nourrir les animaux
- Caresser les animaux
- Aller chercher les œufs / Don des œufs à tour de rôle aux familles, chaque semaine
- Reconnaître les animaux
- Lotos sonores et des odeurs
- Imagiers nature, animaux, fruits, légumes et plantes
- Histoires (Pénélope jardine, les graines de Trotro, Franklin et son arbre...)



- Cuisiner et faire découvrir des aliments de saison
- Jardinage
- Don de la récolte des fruits/ légumes / aromates du potager, aux familles
- Les restes alimentaires sont mis au compost et/ou donnés aux poules

Tout cela dans le but principal de sensibiliser l'enfant à la nature qui l'entoure.

Il est important de noter que ces activités n'engagent de la part des enfants aucune obligation de participation active, il s'agit bien d'un lieu de sensibilisation. L'enfant n'est notamment pas obligé de manipuler la terre car cela peut le déranger de se salir. Chacun participe (ou pas), selon son rythme. En effet, un simple temps d'observation et de discussion peut être riche d'apprentissage pour eux.

Ce projet, porté conjointement par les parents de la crèche et l'équipe pédagogique, se veut aussi créateur de lien social au sein de la crèche et dans notre ville.

• Les jeux dits « libres »

Pendant les temps de jeux « libres », les enfants ont une réelle liberté d'action. Ils peuvent s'amuser seul ou en groupe, s'exprimer, se défouler, prendre du plaisir.

Par des jeux symboliques, ils peuvent aussi imiter les adultes qui les entourent, reproduire des scènes de vie de leur environnement familial et de ce fait jouer à faire comme les grands.

Ces jeux permettent aux enfants d'acquérir une certaine autonomie, d'apprendre à vivre et à s'intégrer dans un groupe, mais aussi de découvrir et de respecter les notions de règles et de limites : la patience et le respect des autres par exemple.

Les professionnelles sont présentes durant ces temps de jeux. Ils sont en observation active, attentive, disponible, à l'écoute et sont garantes de la sécurité et du bien-être des enfants.

Cela signifie qu'elles ont un rôle à jouer dans la dynamique du groupe d'enfants, en encourageant les découvertes et en les interrompant le moins possible.

• Les jeux et ateliers proposés par les professionnels

Ces jeux et ateliers sont plus structurés que les jeux « libres ». Ils sont proposés par les professionnels au regard de l'ambiance générale mais aussi des comportements individuels des enfants et de leurs demandes ou envies. Ces observations permettent alors de savoir quel type de jeu ou d'atelier conviendrait le mieux aux enfants au moment donné.

Généralement proposés en milieu de matinée, les ateliers auront lieu en petit groupe, dans un calme stimulant et sécurisant. Ils sont proposés individuellement aux enfants et ne sont pas obligatoires. Ils sont toujours animés par un adulte pour les aider et les stimuler sans jamais les forcer.

Les jeux proposés peuvent être :

- Jeux de société (domino, mémory, loto, etc...)
- Jeux d'encastrements (puzzles, etc...)
- Jeux de perles à enfiler
- Jeux de constructions

Les ateliers proposés peuvent être :

- Arts plastiques : peinture, découpage, collage, dessin... en variant le matériel et les matériaux utilisés.
- Activités de manipulations : pâte à modeler, pâte à sel, semoule, jeux d'eau, argile...
- Atelier cuisine
- Éveil musical : découverte de divers instruments de musiques.
- Éveil corporel : parcours moteur, relaxation...

• Thèmes annuels – Moments festifs

Les moments forts de l'année à travers des thèmes « Nature » (les saisons, la forêt, la ferme, les fêtes...) avec l'observation de petits animaux, feuilles, fleurs, fruits...

Les fêtes : tout au long de l'année, les activités sont rythmées sur des temps forts :

- Noel : Fête avec les parents, ateliers avec thématiques diverses
- Mardi-gras : Déguisements, danses et crêpes

- Pâques : Recherche des œufs dans le jardin, goûter
- Fête des papas et mamans : fabrication de cadeaux
- Fête d'été : Goûter, ateliers parents-enfants moment festif/convivial

A l'occasion des anniversaires des enfants, les parents peuvent apporter un gâteau (sous-vide), ou il peut être préparé par nos soins à la crèche. Les bougies seront soufflées avec tous les enfants au goûté dans une ambiance festive.

7. Les soins

• Les temps de change

La couche de chaque enfant est changée en fonction de ses besoins et par conséquent aussi souvent que nécessaire. L'objectif est de lui assurer hygiène et confort tout au long de la journée.

Dans la salle de change, chaque enfant dispose d'un casier où sont rangées ses couches, ses produits de soins (lingettes ou coton / savon doux par exemple, crème) et sa serviette.

Ce temps de change est un moment privilégié entre l'enfant et le professionnel. Une relation individualisée et sécurisante doit s'établir avec l'enfant, dans le respect de son corps et de son intimité. Les professionnels veilleront à communiquer avec l'enfant au cours du soin. Ainsi, ces échanges verbaux, comme les gestes et regards, permettront de rendre l'enfant acteur des soins effectués.

• L'acquisition de la propreté

L'acquisition de la propreté est une étape importante dans le développement du jeune enfant, tant au niveau moteur, intellectuel que psycho-affectif. Il s'agit là de l'enfant, de la maîtrise de son corps et de son autonomie. Le meilleur moment est celui qui sera choisi par l'enfant, en lien avec ses capacités, ses besoins et ses envies.

Avant l'entrée à l'école, les professionnels peuvent conseiller et accompagner les familles pour que l'acquisition de la propreté se déroule sereinement.

Pour l'enfant, il est plus facile de faire ses premières expériences à la maison, dans un cadre intime et rassurant. L'équipe de la micro-crèche, informée des progrès de l'enfant, va ensuite être garante d'une continuité avec ce qui se passe au domicile. Une seule condition à cette continuité : l'intérêt de l'enfant.

Il doit en effet être prêt et montrer l'envie d'aller sur le pot, sur les toilettes, d'enlever la couche. Parfois aussi, ce qui se passe bien à la maison peut se passer différemment en collectivité car les enjeux ne sont pas les mêmes. Les professionnels laisseront alors du temps à l'enfant.

A la micro-crèche, un petit toilette et un pot sont à disposition de l'enfant. L'équipe respecte son choix et son intimité. L'enfant dispose du toilette ou du pot de manière individuelle. Ses progrès/réussites sont encouragés et valorisés.

Il est demandé aux parents de prévoir suffisamment de changes car bien entendu il peut y avoir quelques petits « accidents ». Ces derniers sont dédramatisés par les professionnels qui rassurent l'enfant sur ses capacités. L'enfant n'est jamais grondé.

• Les petits « bobos »

L'équipe de la micro-crèche veille sur les dangers potentiels, sur la sécurité et la santé des enfants. Néanmoins, ils ne sont pas à l'abri des « petits bobos » du quotidien.

Différents protocoles sont établis par le médecin référent de la micro-crèche. Ainsi, les professionnels connaissent la conduite à tenir dans chaque situation où la santé de l'enfant est altérée (bleu, bosse, fièvre, diarrhée...).

Une liste des médicaments que les professionnels ont le droit d'administrer aux enfants a aussi été établie par le médecin référent. En dehors de cette liste, l'équipe est dans l'impossibilité de donner un médicament à l'enfant, exception faite dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé.

• L'hygiène

L'hygiène est primordiale en collectivité, le personnel y prête une attention constante.

• Les locaux :

Au sein des locaux de Bulle d'éveil, les protocoles appliqués par l'équipe garantissent une bonne hygiène nécessaire au bien-être et à la sécurité des enfants.

Afin de limiter les déplacements à l'intérieur des différents espaces de la micro-crèche, enfants et parents sont accueillis dans le hall d'entrée où chacun retrouve son vestiaire personnalisé.

Pour le confort et l'hygiène des grands comme des petits marcheurs à quatre pattes, il est demandé à chaque famille d'apporter pour leur enfant une paire de chaussons qu'ils mettront à leur arrivée ou de déchausser leur enfant afin de les laisser pieds nus.

Les locaux sont désinfectés et nettoyés quotidiennement. Le matériel et les jouets font également l'objet d'un contrôle et d'un nettoyage attentif et régulier.

• Les repas

La cuisine est équipée dans un souci de respect des normes d'hygiène et de sécurité : règlementation HACCP.

Les repas sont livrés en liaison froide par une entreprise de restauration collective. La température des repas est contrôlée à leur arrivée, puis ils sont réchauffés sur place selon un protocole de remise en température.

• <u>La prévention</u>

Les professionnels de la micro-crèche forment une équipe pluridisciplinaire, chacun ayant un regard différent sur les enfants en fonction de sa formation, de son histoire professionnelle et de son attachement à chaque enfant. Ces différents regards sont une richesse pour suivre le développement de chaque enfant au niveau psycho-affectif, psychomoteur, etc...

Ainsi, une des missions des professionnels sera l'observation et le suivi des enfants, et cela afin d'accompagner les parents dans la détection d'éventuels troubles ou dans la vision d'une évolution de troubles déjà existants.

L'orientation vers des professionnels plus compétents pourra alors être envisagée avec les parents.

8. Les repas

• Le respect du rythme de chaque enfant

Pour les bébés, les biberons ou repas sont donnés selon leur rythme, aux horaires où ils en ont besoin. Le lait maternisé et éventuellement l'eau minérale doivent être fournis par les parents. La diversification alimentaire est commencée en famille, en fonction des conseils du pédiatre et des choix parentaux. La famille doit tenir les professionnels informés des nouveaux aliments introduits à la maison. Ainsi, l'équipe adaptera les repas servis à l'enfant. Il en est de même pour l'introduction des aliments solides.

Pour les enfants plus grands, ils passent à table tous ensemble aux alentours de 11h30. Une professionnelle est amenée à manger avec les enfants chaque jour, afin de favoriser l'imitation au moment du repas et de facilité l'envie de goûter comme l'adulte.

Exceptionnellement, en fonction du rythme de l'enfant au quotidien, les professionnels peuvent organiser le temps de repas de l'enfant en dehors du créneau horaire prévu à cet effet.

Quel que soit l'âge de l'enfant, l'équipe lui laisse le temps dont il a besoin pour manger.

• Une ambiance pour bien manger

Pour les bébés, les biberons ou repas sont donnés dans un endroit calme et confortable. Un professionnel fait manger un seul enfant à la fois, du début à la fin du repas. Une relation privilégiée peut alors s'instaurer, l'adulte étant disponible à cent pour cent pour l'enfant. Ce dernier a alors un sentiment de sécurité affective et de continuité.

Pour les enfants plus grands, deux tables sont installées. Chacun leur tour, ils vont se laver les mains au petit lavabo avec du savon doux, puis ils vont choisir leur place et s'asseoir. Les bavoirs sont ensuite accrochés et le repas peut commencer. Ce temps-là se déroule dans le calme, la convivialité et des échanges verbaux peuvent avoir lieu entre les enfants et les adultes.

• Vers une certaine autonomie

Dès que l'enfant atteint une certaine maturité corporelle et affective, les professionnels lui proposeront de manger à table. Pour se faire, il est nécessaire que l'enfant en ait envie, mais aussi qu'il soit capable de tenir sa cuillère et de la porter à sa bouche tout seul.

L'adulte encourage l'enfant à manger seul et veille à ne pas faire à sa place, mais il reste néanmoins présent si ponctuellement l'enfant a besoin d'aide ou s'il a tout simplement besoin d'un peu plus d'attention et de proximité. Progressivement l'enfant va acquérir une certaine autonomie.

L'objectif éducatif est que l'enfant se serve des couverts qui lui sont proposés (cuillère ou fourchette). Néanmoins, une période de « patouille » est nécessaire, l'enfant ayant besoin de toucher, sentir et découvrir les aliments qu'on lui propose. Il repère alors différentes odeurs et différentes sensations : le chaud et le froid, le mou, le dur, le croquant, etc...Le repas est perçu comme un espace de découverte.

Les professionnels incitent l'enfant à goûter, mais il n'est jamais obligé de manger s'il n'aime pas ou ne veut pas.

• Santé et équilibre alimentaire

La qualité nutritionnelle des repas est garantie.

Les professionnels sont attentifs aux éventuelles allergies alimentaires des enfants. Dans le cas d'allergie(s) avérée(s) il est nécessaire de mettre en place un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

Chaque semaine, les menus sont affichés sur le panneau d'informations destiné aux familles.

• L'allaitement maternel

Les mamans qui le souhaitent peuvent allaiter à la crèche. Le lait maternel peut être apporté en respectant les conditions d'hygiène à définir avec la réferente technique.

9. Le sommeil

• <u>Une ambiance pour bien se reposer</u>

Le temps de repos s'organise autour de deux dortoirs : un pour les plus petits et un pour les plus grands. Dans le premier sont installés des lits à barreaux. Dans le second, ce sont des lits couchettes.

Chaque enfant à son propre lit, toujours à la même place, qui pourra être aménagé selon ses habitudes : drap, couverture ou turbulette de la maison. Pour les enfants qui dorment dans le dortoir des grands, un pyjama est demandé aux parents en hiver, afin de ritualiser le moment de la sieste et leur permettre de patienter sans avoir froid en body.

En outre, le doudou et/ou la sucette accompagneront aussi l'enfant dans son lit. Ainsi, il aura les repères nécessaires pour être rassuré et s'endormir sereinement.

Pendant l'endormissement, une petite musique douce est diffusée dans chaque dortoir. De cette façon, les enfants peuvent s'apaiser, se relaxer. Un professionnel reste avec eux afin de garantir un environnement silencieux et rassurant. Il accompagne les enfants vers l'endormissement et au besoin intervient en cas de difficulté de l'enfant à s'endormir.

• Le respect du rythme de chaque enfant

Chaque enfant à un rythme différent, en fonction de ses habitudes mais aussi de ses besoins quotidiens. Pour cette raison, les enfants les plus jeunes sont couchés dès qu'ils en ont besoin, lorsque la fatigue se fait sentir. Pour les enfants les plus grands, un temps de sieste est prévu aux alentours de 13h et ils sont couchés de manière échelonnée au fur et à mesure des changes.

Les enfants se réveillent aussi de manière échelonnée et à leur rythme. Les professionnels respectent au maximum leur sommeil et ne les réveillent en aucun cas.

La sieste n'est pas obligatoire. Si l'enfant n'arrive pas à s'endormir ou s'il n'est pas fatigué, l'équipe organise un temps calme au cours duquel l'enfant peut se reposer.

10. Au quotidien

• Les doudous et les sucettes

Accueillir un enfant c'est aussi accueillir sa vie et son histoire personnelle. Le doudou, et la sucette qui l'accompagne parfois, sont donc les bienvenus. Ils sont des « objets » favorisant le lien entre la maison et la micro-crèche.

A la micro-crèche Bulle d'éveil, les doudous et les sucettes sont laissés à disposition des enfants au cours de la journée.

Une pochette à doudou est à la portée des enfants dans la pièce de vie. Chaque enfant peut à tout moment de la journée y déposer son doudou et/ou sa sucette, ou au contraire aller le chercher librement.

Bien entendu, les professionnels invitent les enfants à les y déposer afin de participer plus sereinement à la vie de la micro-crèche. Cela est notamment le cas lors des temps de jeux libres ou d'activités, lors des repas, des jeux extérieurs dans le jardin...

Concernant la sucette, les professionnels proposeront à l'enfant de l'enlever de sa bouche à certains moments, surtout si celui-ci cherche à parler.

Lors de sorties à l'extérieur de la micro-crèche, les doudous et sucettes accompagnent les enfants. Ils sont rangés dans un sac à dos et donnés aux enfants dès que le besoin se fait sentir.

• Les câlins

Au cours de la journée, les professionnelles se rendent disponibles pour faire des câlins aux enfants qui en ont besoin. Deux possibilités :

- Soit l'enfant s'approche d'un professionnel et demande de lui-même un câlin, en tendant les bras vers l'adulte, en s'asseyant à côté de lui, en lui parlant...
- Soit les observations du professionnel lui permettent de penser qu'un enfant a peut-être besoin d'un câlin (pleurs par exemple). Il s'approche alors de lui et lui propose un câlin. Que la réponse soit positive ou négative, l'adulte respecte le choix de l'enfant.

• Petites astuces pour faciliter la vie à la crèche

Afin d'éviter d'éventuels conflits entre les enfants, les jouets de la maison ne sont pas à disposition pendant la journée à la micro-crèche. Si l'enfant souhaite apporter un jouet, ou un objet de chez lui, les professionnels lui proposeront de le faire découvrir aux autres enfants, de le garder un petit moment, puis de le poser dans son casier.

Cette façon de procéder peut apporter aux enfants la satisfaction d'amener un objet de chez lui à la microcrèche et le plaisir de le montrer aux enfants et adultes qui l'entourent. Cela permet aussi d'éviter la frustration, ou la tristesse, provoquée par le fait de devoir laisser cet objet à la maison, dans la voiture des parents ou de devoir le ranger immédiatement dans son casier.

III) Le projet social et de développement durable

Le projet social de la structure démontre une volonté de créer du lien et d'accompagner l'enfant dans la prise de conscience de lui-même et du monde qui l'entoure.

La faible capacité d'accueil de la crèche permet un lieu de socialisation riche où chaque parent peut s'intégrer et participer.

La rencontre avec d'autres habitants de la commune, favorise les échanges en dehors du cadre de la crèche. Chaque famille est accueillie par l'équipe de professionnels dans l'intégrité de ses valeurs et reçoit une écoute personnalisée. Le but est de construire des projets individualisés puis, aboutir à un projet commun à partir de la diversité des contextes et des cultures familiales.

Ces différentes cultures familiales sont invitées à s'exprimer par le biais de jeux, de recettes, de chansons ou encore de contes et de témoignages.

Cette utilité sociale se retrouve au travers de différentes notions rendues possibles grâce à une constante interaction entre équipe éducative, parents et environnement géographique, culturel et socio-économique.

La micro-crèche est située dans le quartier de la Boétie au centre du Taillan-Médoc, le quartier est agréable ce qui permet aux enfants d'évoluer au sein de la crèche et du jardin de façon sereine.

11. La place des familles et leur participation à la vie de l'établissement

Sous certaines conditions, déterminées par l'équipe de professionnels, la famille est encouragée à participer à la vie de la micro-crèche :

• <u>Lors des arrivées et départs</u>: ces deux temps forts sont de bonnes occasions pour les parents de communiquer avec les professionnels.

Par ailleurs, des rencontres plus formelles sont possibles avec la référente technique afin de pouvoir échanger plus posément et plus longuement si cela est nécessaire. Ces rencontres peuvent se faire à l'initiative des parents ou de la référente technique. Les professionnels respectent évidemment la confidentialité des propos confiés.

- <u>Un panneau d'affichage</u> est installé dans le hall : l'équipe y affiche les activités du jour, les menus, les projets et toutes les autres informations pouvant intéresser les familles.
- <u>Affichage de photos</u>, cela permet aux parents de voir en image leur enfant évoluer au sein de la crèche. Un cahier est donné aux parents à la fin des 3 années d'accueils avec les photos et œuvres d'arts de leur enfant.
- <u>Une boîte</u> lors des collectes d'objets de récupération pour les activités ou pour les décorations.
- <u>Lors des activités ou sorties occasionnelles</u>: tout parent qui souhaite s'impliquer davantage dans le quotidien des enfants est le bienvenu. Il peut venir soit nous faire profiter de son « talent » en venant animer un atelier (musique, danse, théâtre, arts plastiques...), soit nous accompagner lors de sorties exceptionnelles (exposition, spectacle...). L'équipe organise alors son intervention et accompagne le parent pour qu'il se sente à l'aise.

• Les rencontres festives

Tout au long de l'année, des rencontres festives sont organisées, tel que le goûter de Noël ou le goûter de fin d'année. Les parents y sont conviés avec les enfants, mais ils peuvent aussi s'impliquer en mettant en place des évènements.

• Des réunions à thèmes

En fonction des questionnements des parents et de l'âge des enfants, des réunions à thèmes peuvent être organisées par les professionnels de la micro-crèche, avec au besoin l'intervention de professionnels extérieurs, spécialisés dans le thème abordé.

Ces rencontres ont lieu en soirée, à partir de 18h30, et les parents y sont conviés sans les enfants. Elles sont l'occasion de poser un cadre théorique sur un thème précis, puis de pouvoir échanger entre parents et professionnels sur les interrogations, inquiétudes et observations de chacun.

12. L'accueil des familles en difficultés

<u>L'article L214-2</u> du code de l'action sociale et des familles stipule que « Les modalités de fonctionnement doivent faciliter l'accès aux enfants des familles rencontrant des difficultés du fait de leurs conditions de vie ou de travail ou en raison de la faiblesse de leurs ressources ».

<u>L'article L214-7</u> du même code stipule également que « le règlement intérieur doit prévoir les modalités qui garantissent l'accueil d'un nombre déterminé d'enfant non scolarisés âgés de moins de 6 ans à la charge des bénéficiaires de l'allocation de revenu minimum d'insertion de l'allocation de parent isolé, de l'allocation de solidarité spécifique ou de primes forfaitaires... »

Au sein de la structure, les parents en difficulté du fait de leurs conditions de vie ou de travail ou en raison de la faiblesse de leurs ressources, seront soutenus et bénéficieront d'une attention toute particulière afin de les aider à la meilleure insertion possible.

Pour garantir cela, une place leur est réservée.

13. Les modalités de relation avec les organismes extérieurs

Différents partenaires s'associent à l'établissement pour développer des projets et action autour de l'accueil de l'enfant.

Ces partenaires soutiennent la structure par des engagements financiers et/ou moraux.

► Organismes financiers :

- Caisse d'Allocations Familiales (Subvention d'investissement)
- ▶ Organismes ou partenaire de prévention et de promotion de la santé :
- La PMI, avec le médecin, des concertations sur la sécurité, sur les aménagements de l'espace, sur les projets pédagogiques. La crèche ayant un rôle de prévention et de dépistage, tout problème social ou psychologique pourra être abordé.

L'équipe peut être amenée à demander conseil auprès de la puéricultrice de secteur ou se référer à l'avis de la PMI (Protection Maternelle et Infantile).

Elle s'assure également de la conformité des locaux et du concours de professionnels qualifiés, diplômés et expérimentés dans l'encadrement des enfants accueillis.

- Le médecin de la structure, le Dr RAZAFINDRALAMBO déjà référent d'autres structures d'accueil. Elle s'occupe de la mise en place du PAI (Projet d'Accueil Individualisé) lorsqu'un enfant présente un handicap ou une allergie avérée, et qu'il demande des soins particuliers.
- L'ARS pour les protocoles d'hygiène et le respect des règles sanitaires, notamment pour les repas donnés aux enfants.

► Organismes pédagogiques :

L'équipe éducative assure le suivi des activités pédagogiques :

- Médiathèque
- L'Ecole des loisirs avec la possibilité de souscrire à un abonnement

► Autres organismes :

Les formations des salariés sont suivies par le gérant et la référente technique.

L'association cotisera auprès d'UNIFORMATION.

14. Démarche en faveur du développement durable

Tous les petits gestes du quotidien contribuent à mieux respecter notre environnement.

• Tri et recyclage

L'équipe tri consciencieusement nos déchets selon la politique de tri mise en œuvre sur la commune.

• Lutter contre le gaspillage

Les professionnelles sont sensibilisées à l'économise d'énergie (éteindre les appareils électriques non nécessaires, veiller à allumer/éteindre les lumières à bon escient) et à l'économie de l'eau.

Également, nous imprimons le papier en recto-verso, privilégions les communications dématérialisées, limitons le nombre de feuilles de papier absorbant utilisé..., dans un souci de consommation raisonnée.

Un compost est mis en place afin de récupérer les déchets pour le potager et ce qui ne peut-être mis dans le compost est donné aux poules.

• Entretien et nettoyage

L'équipe utilise de manière prépondérante pour l'entretien de la structure et la désinfection des jouets, la vapeur d'eau via un vaporetto.

Ponctuellement, des éco-détergents à base d'ingrédients biologiques, certifiés Ecocert et de contact alimentaires sont utilisés pour le sol et les surfaces.

Les espaces de vie sont aérés quotidiennement.

Ce choix contribue à proposer un air plus sain et des produits qui respectent l'environnement.

• Alimentation

Nous choisissons un prestataire qui privilégient l'origine, la saisonnalité et la qualité des produits, des cuissons adaptées pour préserver le goût. Il nous livre des repas locaux et partiellement bio ainsi que des purées et compotes sans sel ni sucre ajoutés.

Nous ajustons le nombre de repas au plus proche de la livraison et les restes de nourriture sont donnés aux poules de la structure.

Ces pratiques de gestion ont un impact non négligeable sur les déchets alimentaires générés dans la structure. Il y a également peu de déchets liés aux contenants alimentaires puisque notre prestataire nous livre la plupart des repas dans des contenant en inox réutilisables.

• Couches écologiques

Nos couches ont l'écolabel et sont certifiées « OEKO-TEX » (Hypoallergéniques et garanties sans substance nocive) dans un processus de fabrication respectueux de l'environnement.

• Mobilier

Notre fournisseur principal de mobilier pour l'aménagement des espaces de la crèche est certifié DIN ISO 14001 et 9001. (Certification de protection environnementale et de gestion écologique)

• Pédagogie

L'équipe professionnelle a un rôle d'éducation et de prévention auprès des enfants qu'elle accueille quotidiennement.

De façon générale, de nombreuses activités pédagogiques servent de support aux actions de sensibilisation : ateliers de recyclage à partir de matériaux de récupération (boîtes de lait, de mouchoirs, bouchons...), travail sur les fruits et légumes de saison, création d'un potager ou d'un hôtel à insectes... Le développement durable laisse une grande place à la créativité!

CONCLUSION

La mission principale de l'équipe de Bulle d'éveil est, dans son ensemble, d'assurer le bien-être de l'enfant en lui offrant une relation éducative individualisée qui respecte sa personnalité, ses besoins et les attentes des familles.

Que ce soit auprès du jeune enfant, de sa famille ou au sein de l'équipe, le personnel encadrant met en commun ses connaissances en tenant compte de la spécificité du lieu d'accueil afin de reconnaître la valeur éducative de chaque action.

Notre projet éducatif s'articule autour de la volonté de sensibiliser les jeunes enfants au respect, à la connaissance et à la protection de la nature et des animaux.

Nous espérons laisser aux générations à venir, un monde en meilleur état que nous ne l'avons trouvé, en développant les notions d'éco-citoyenneté, de non-gaspillage des ressources et de respect de l'environnement.